

ADMISSION EN FORMATION CADRE DE SANTE PROJET 2022

- Spécificités :
- Cadre de santé infirmier
 - Cadre de santé masseur-kinésithérapeute
 - Cadre de santé ergothérapeute
 - Cadre de santé technicien de laboratoire
 - Cadre de santé Manipulateur Electroradiologie Médicale
 - Cadre de santé Diététicien

DATE DE CLOTURE DES DEPOTS DE DOSSIERS D'INSCRIPTION : 15 Février 2022

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr

L'IFCS de l'Université Catholique de Lille propose une triple diplômation : Diplôme d'Etat Cadre de Santé – Licence et Master

1 - FORMATION CADRE 2022

En référence à l'arrêté du 18 Août 1995 la durée de formation est de 42 semaines.

La formation s'adresse à des professionnels possédant une expérience technique confirmée et des aptitudes à la prise de responsabilités d'encadrement.

Objectifs de Formation

- Favoriser l'autonomie et la prise de décision,
- Contribuer de manière efficiente en fonction des moyens humains et économiques attribués,
- Acquérir les principes du management de la complexité des organisations, en s'inscrivant dans une culture de la prospective.
- Mobiliser des outils de management, de gestion, de planification dans un souci de contribution économique,
- Approfondir une culture de l'interdisciplinarité (dans la gestion des équipes et la collaboration),
- Développer la gestion des ressources humaines, et les principes de l'animation d'une équipe,
- Faire preuve de créativité,
- Maîtriser les capacités d'analyse et de synthèse dans des situations complexes,
- S'inscrire dans une dynamique du projet en y associant d'autres partenaires,
- Etre en adéquation avec leur projet professionnel, personnel et les stratégies mises en place dans leur fonction d'encadrement,
- Faire émerger les motivations des collaborateurs,
- S'appuyer sur l'étude de problématiques de terrain pour instaurer une démarche réflexive éclairée par des concepts théoriques,
- Etre un élément fédérateur de la mise en œuvre des réformes de santé en cours,
- Organiser les synergies au service de l'intelligence collective,
- Pérenniser une dynamique de formation professionnelle tout au long de la vie, pour s'inscrire dans un parcours d'évolution de carrière.

La formation Diplôme d'Etat Cadre de Santé comprend 6 modules :

- ◆ Module 1 Initiation à la fonction cadre
- ◆ Module 2 Santé publique
- ◆ Module 3 Analyse des pratiques et initiation à la recherche.
- ◆ Module 4 Fonction d'encadrement.
- ◆ Module 5 Fonction de formation.
- ◆ Module 6 Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnelle.

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr

L'IFCS vous propose une journée d'information et d'immersion

Mardi 4 Janvier 2022 à 14h

Inscription par mail : aurore.dengremont@ifsante.fr

ADMISSION EN FORMATION CADRE DE SANTE

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Cette épreuve écrite et anonyme, d'une durée de 4 heures, est notée sur 20.

→ Consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents relatifs à un sujet d'ordre sanitaire ou social (article 8-1 de l'arrêté du 18 Août 1995 modifié par arrêtés des 31 Mai 1997 et 16 Août 1999)

Objectifs:

Tester ⇒ les capacités d'analyse et de synthèse du candidat.

⇒ L'aptitude à développer et à argumenter les idées du candidat par écrit.

Evaluation: 2 membres de jurys nommés par le directeur d'institut assurent une double correction.

Admissibilité: sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

Date de l'épreuve: le Lundi 7 mars 2022 de 14h00 à 18h00

Se présenter avec la convocation et une pièce d'identité en cours de validité à 13h15

Tout retard ne permet pas l'accès à l'épreuve

Lieu : L'adresse sera précisée sur la convocation.

Date des résultats : le Mardi 5 avril 2022 à 10h00. Affichage à l'I.F.C.S et sur notre site internet <http://www.ifsante.fr/actualites>

Un courrier de convocation aux épreuves d'admission vous sera adressé.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr

EPREUVE D'ADMISSION

En référence à l'article 8-1 de l'arrêté du 18 Août 1995.

Epreuve orale, à partir d'un dossier rédigé par le candidat, remis aux 3 membres du jury le jour de l'épreuve et noté sur 20.

· Composition du dossier du candidat :

- ◆ Un curriculum vitae précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes.
- ◆ Une présentation personnalisée portant sur :
 - A - son expérience et ses perspectives professionnelles.
 - sa participation à des travaux et études, publications, groupes de réflexion, actions de formation et, éventuellement, les responsabilités exercées dans des organismes et associations.
 - B - ses conceptions de la fonction de cadre et ses projets.

· Déroulement de l'épreuve :

- ◆ L'examen du dossier.
- ◆ Un exposé oral de dix minutes au cours desquelles le candidat présente son dossier.
- ◆ Un entretien de 20 minutes.

· Evaluation :

3 membres de jurys nommés par le directeur de l'institut.

Date de l'épreuve : du 26 au 28 avril 2022.

RESULTATS D'ADMISSION

La note finale du candidat est la somme de la note d'admissibilité et de la note d'admission.

Sont déclarés admis les candidats dont la note finale est égale ou supérieure à 20 sur 40, sans que la note d'admission soit inférieure à 10 sur 20.

→ Le jury de délibération, réuni en commission plénière, dresse la liste des candidats admis, ainsi qu'une liste complémentaire destinée à pourvoir les places vacantes en cas de désistement ou de report.

→ Les résultats des épreuves d'admission ne sont valables que pour la rentrée en vue de laquelle les épreuves ont été organisées.

Affichage des résultats : le Mardi 3 Mai 2022 à 10h00

Affichage à l'institut de Formation Cadre de Santé – Site Humanicité – Lomme et sur notre site internet : <http://www.ifsante.fr/actualites>

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone

Le candidat exprime son choix pour la formation en continue ou en discontinuée lors de son inscription définitive à l'IFCS - 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME.

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanicité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr

2 – PARCOURS UNIVERSITAIRE 2022

❖ Partenariat avec l'Université de Lille : L'Institut de Formation Cadre de Santé, dans le cadre de sa formation propose, en partenariat avec l'Université Lille – Département Sciences de l'Education, un parcours de diplôme Licence.

❖ Partenariat avec l'Université Catholique de Lille : propose aux étudiants un Master 2 Actions et activités de la santé et du social.

Pour le parcours universitaire, les temps d'enseignement sont intégrés à la formation cadre.

Le financement se décompose en :

- ◆ Droits d'inscription à la formation DECS 2021-2022* : 256 € restent acquis à l'IFCS
- ◆ Frais de scolarité DECS et Master 2 2021-2022* : 4 874 € (financement personnel)
9 648 €* (financement professionnel)

**pour chaque employeur inscrivant 2 personnes, une réduction de tarif de 50% est appliquée pour le deuxième inscrit sur les frais de scolarité*

**Tarif 2021-2022 sous réserve d'évolution (liée à l'inflation)*

Début de la Formation : Septembre 2022

Fin de formation : Juin 2023

Durée de la formation : - 41 semaines en continu + 1 semaine de congé soit 1 340 h

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

CADRE DE SANTE

- Spécificités :
- Cadre de santé infirmier
 - Cadre de santé masseur-kinésithérapeute
 - Cadre de santé ergothérapeute
 - Cadre de santé technicien de laboratoire
 - Cadre de santé Manipulateur Electroradiologie Médicale
 - Cadre de santé Diététicien

En référence à l'article 6 de l'arrêté du 18 août 1995 (modifié par arrêté des 31 Mai 1997, 16 Août 1999 et 15 Mars 2010).

Pièces à fournir par les candidats.

- ◆ Une copie des diplômes*.
- ◆ *modifié par arrêté du 31 mai 1997* ; une attestation du ou des employeurs justifiant des quatre années d'exercice* ou pour les candidats exerçant dans le secteur libéral, un certificat d'identification établi par la ou les caisses primaires d'assurance maladie du secteur de leur exercice et une attestation d'inscription au rôle de la patente ou de la taxe professionnelle pour la période correspondant à leur exercice et tous autres documents permettant de justifier des modes d'exercice.
- ◆ Un certificat médical émanant d'un médecin agréé attestant l'aptitude physique et l'absence de contre-indication au suivi de la formation, et un certificat médical attestant que le candidat est à jour des obligations vaccinales des professionnels.

Liste des médecins agréés disponible sur internet : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/liste-des-medecins-agrees-en-hauts-de-france>

- ◆ Une attestation de prise en charge ou de demande de prise en charge des frais de scolarité par l'employeur ou l'organisme de financement concerné, ou, à défaut, un engagement sur l'honneur du candidat de régler les frais de scolarité.

** Le candidat doit être titulaire du diplôme d'état d'infirmier ou de masseur-kinésithérapeute ou d'ergothérapeute ou de technicien de laboratoire ou de manipulateur radio ou diététicien et avoir exercé la profession d'infirmier ou de masseur-kinésithérapeute ou d'ergothérapeute ou de technicien de laboratoire ou de manipulateur radio ou de diététicien au moins 4 ans en temps plein ou d'une durée de 4 ans équivalent temps plein au 31 Janvier de l'année des épreuves de sélection.*

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanicité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr

Documents complémentaires à fournir

- Lettre manuscrite de demande d'inscription aux épreuves de sélection,
 - Fiche de renseignements et tableau récapitulatif des activités professionnelles
 - Appréciation du ou des employeurs
 - **Chèque bancaire ou postal de 105 € à l'ordre d'IFsanté** (Frais d'inscription aux épreuves). *En cas de désistement, le montant des frais d'inscription reste acquis à l'IFCS.*
 - 3 photos d'identité
 - 3 avis de recommandé avec accusé de réception non affranchis, **dûment remplis de vos coordonnées pour la case du destinataire.**
- Pour la case Expéditeur, merci de compléter avec l'adresse suivante :
IFsanté IFCS – 2 rue Théodore Monod – CS40911 – 59465 LOMME CEDEX

Tout envoi du dossier d'inscription par courrier sera effectué en recommandé avec accusé-réception **jusqu'au 15 février 2022 minuit.**

Tout dépôt de dossier d'inscription à l'Institut de Formation des Cadres de Santé se fera dans le respect des horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Mardi : de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Jeudi : de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 9h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h30

Samedi : Fermé

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Personnes handicapées, demande d'aménagement des épreuves (1/3 temps...)

Toute condition particulière de passation des épreuves devra faire l'objet d'une démarche auprès de la Directrice de l'Institut au moment de l'inscription au concours d'entrée. Pour toute difficulté pour passer les épreuves dans les mêmes conditions que les autres candidats, survenant après cette inscription, la démarche devra être faite dès que le problème sera connu.

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanicité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr



FICHE INSCRIPTION CONCOURS IFCS

7 MARS 2022

- Infirmier Masseur-Kinésithérapeute Ergothérapeute
 Technicien de Laboratoire Manipulateur Electroradiologie Médicale Diététicien

Nom de famille :

Nom d'usage (marital) :

Prénom

Date et lieu de naissance :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Veuf (ve)
Divorcé(e) Séparé(e) Concubin(e)

Nombre d'enfants à charge :

Adresse personnelle :

.....

Code postal : **Ville :**

Tel personnel : **Tel Portable :**

Mail :

Adresse professionnelle :

.....

.....

Tel professionnel :

Nom du directeur de l'établissement :

Nom du directeur de soins :

Nom du directeur de Pôle :

Nom du directeur d'école ou d'institut :

Autorise IFsanté à publier sur internet mon nom sur la liste d'affichage des résultats :

Oui

Non

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanicité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr

Titre et date des projets menés :

.....
.....
.....
.....
.....

Thème des formations suivies :

(Préciser lieux et dates).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOM :

PRENOM :

Tableau récapitulatif des activités professionnelles depuis l'obtention du diplôme d'infirmier ou du diplôme en masso-kinésithérapie ou du diplôme ergothérapeute ou de technicien de laboratoire, de manipulateur en électroradiologie médicale ou diététicien.

Remplir le tableau par ordre chronologique d'exercice professionnel.

Etablissements et services	Fonctions	Date – mois - année
<p style="text-align: center;">total général : (nombre d'années d'exercice professionnel en équivalent temps plein) :</p>		

Le dossier doit être renvoyé avec les pièces justificatives avant le 15 Février 2022 Minuit à :
IFsanté – IFCS – Quartier Humanité – 2 rue Théodore Monod – CS 40911 – 59465 LOMME CEDEX
Pour toute information, contactez le secrétariat au : 03.20.21.86.63 ou aurore.dengremont@ifsante.fr